



Label délivré après une évaluation
indépendante des bonnes pratiques
de responsabilité sociale
AFAQ 26000

Attestation

LABEL RSE SCOP BTP

N° 2019/007SO

Paris, le 8 octobre 2019

La Fédération des SCOP du BTP
atteste que la Responsabilité Sociétale
de l'Entreprise mise en place, selon les principes
de l'ISO 26000, par :

LA COOPERATIVE INDUSTRIELLE DE TRAVAUX ELECTRIQUES (SCOP CITEL)

546 RUE FONFILLLOL, ZAC DES CADAUX,
81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE

a été évaluée et jugée conforme aux exigences requises par :

LE LABEL RSE SCOP BTP

Le label RSE SCOP BTP est délivré par la Fédération des SCOP du BTP
après une évaluation indépendante des bonnes pratiques de responsabilité sociétale
selon le modèle d'évaluation AFAQ 26000 et l'avis du Comité de labellisation
composé des parties prenantes de la profession du BTP.

Cette attestation est valable à compter du 08/10/2019 au 08/10/2022 (avec évaluation de suivi au 08/04/2021)

Charles-Henri MONTAUT

Président de la Fédération des SCOP du BTP

